L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux : 73 rue de Chartres
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 27 SEPTEMBRE 1890.

Extrait de la Constitution de l'Alliance Française.

Article 2.

Cette société a pour but:

1° D'établir un lien social, politique et moral entre tous les Français, descendants de Français et amis de la France, habitant la Louisiane, et de les protéger dans leurs intérêts matériels;

2° De propager la langue française en Louisiane.

3° D'engager tous les Français à prendre part à la politique de leur pays d'adoption, la Louisiane;

4° D'aider ses membres nécessiteux en cas de maladie, par des secours mutuels proportionnés aux ressources pécuniaires de la société;

5° De faciliter l'obtention d'un emploi à tout Français nouveau venu, ou autre se trouvant sans occupation.

Nécrologie.

Le 3 juillet 1890, à Munich, en Bavière, mourait, dans sa vingt-unième année, Mlle Ella Grunewald, fille de M. L. Grunewald, fondateur et chef d'une des maisons les plus considérables de la Nouvelle Orléans. A l'époque où ce deuil, triste entre tous, vint frapper Mme et M. Grunewald, dont cette jeune fille était l'idole et le légitime orgueil, nous eûmes le pénible devoir d'en donner la nouvelle aux lecteurs de l'Abeille.

Aujourd'hui nous avons encore la pénible tâche de rappeler ce malheur et de dire quelques mots sur celle qui, depuis trois mois tout à l'heure dort dans son cercueil, en attendant le tombeau définitif.

En effet le corps a été ramené d'Allemagne et c'est aujourd'hui même qu'en auront lieu les funérailles. Mme et M. Grunewald, mûs par une pieuse pensée, ont voulu que leur enfant eut sa tombe là où elle eût son berceau; en la laissant là-bas, loin d'eux, sans ce culte que l'on a pour les aimés disparus, il leur eut semblé comme la perdre deux fois; cette autre séparation eut été aussi comme une autre mort.

Nous écrivions tout à l'heure que cette mère, ce père si terriblement frappés, étaient fiers de leur enfant et avaient raison de l'être. Tous ceux qui ont connu la jeune fille, tuée si vite, si impitoyablement, vous diront en effet combien de joies venaient d'elle et rayonnaient par elle au foyer de famille. Et ce n'était pas seulement la maison paternelle qu'elle éclairait ainsi des clartés du bonheur, elle se faisait aimer aussi par tous ceux qui en franchissaient le seuil, par tous ceux qui la connaissaient.

C'était une nature fine et bonne tout à la fois. Indulgente, à tous, elle savait vite apprécier chez les autres les qualités du cœur et de l'esprit, dont elle même était si bien douée et celles qui furent ses amies vous diraient qu'il y avait, en elle une affection vive, communicative, sincère.

Le sentiment de la charité était aussi développé profondément en elle, et si quelqu'œuvre s'organisait pour venir en aide à une véritable infortune, vite elle se rendait à l'appel, ou plutôt allait le plus souvent au-devant de lui. En pareille occasion, elle ne se contentait pas de vaines protestations de sympathie; elle ne croyait pas que ce fut assez d'ajouter son obole au secours, elle allait chercher l'aide des autres. Et si c'était quelque concert à préparer, par exemple, elle se trouvait heureuse de voir son nom ajouté au programme.

Et vous vous en souvenez sans doute, elle y faisait bonne fortune, car, grâce à des études longues, constantes, bien dirigées, Mlle Ella Grunewald avait acquis une valeur toute réelle de pianiste; avec raison on la citait ici parmi les amateurs les plus appréciés, les plus sympathiques.

L'avenir se présentait à elle avec toutes les conditions de bonheur; c'était pour elle comme un prisme aux plus caressantes couleurs; mais un instant a détruit tout cela: au début d'un voyage qu'elle faisait avec son père, sa mère, la pauvre enfant a été emportée.

Immense est la douleur de cette famille, mais immenses aussi sont les sympathies dont elle est entourée. C'est ce dont témoigneront tout à l'heure tous ceux qui se feront un devoir de se grouper autour de ce cercueil.

Le service mortuaire aura lieu aujourd'hui à 4 heures à l'Eglise Ste-Thérèse, coin des rues du Camp et Erato.

Théâtre St-Charles.

C'est aujourd'hui qu'auront lieu—matinée et soirée—les deux dernières représentations de la bamboche en trois actes: *A Tin Soldier*. Nous offrons une récompense honnête à qui nous en fournira une explication bien complète. Il est de ces rébus là, au théâtre, sur la scène américaine particulièrement. Mais qu'avez-vous besoin de comprendre? me direz-vous peut être, si vous vous amusez, si vous êtes pris par le rire. Le fait est qu'on rit beaucoup à cette extravagance, et qu'on semble même parfaitement la comprendre, l'apprécier, puisqu'à chaque acte ce sont des bis multipliés.

C'est vous dire que le chant et des danses de tous genres, sauf le genre noble, bien entendu, sont de la fête.

Voyez cela, et vous serez certainement en compagnie, car toute la semaine le St Charles a eu sa bonne part de visiteurs.

Grand Opera House.

L'engagement de M. Charles A. Gardner prend fin aujourd'hui; *Fatherland* sera joué à midi et le soir. C'est un mélodrame qui a son intérêt, et cet intérêt s'avive encore de la façon dont M. Gardner a composé le rôle d'Hermann dont la création lui est due. Troupe qui a son prix aussi.

On annonce pour demain les Cleveland's Minstrels, une compagnie de très grand cadre et où tous les genres sont à l'infini. Partout où elle a fait station dans sa tournée artistique aux Etats-Unis, elle a obtenu profits et succès.

Nous espérons qu'il en sera de même à la Nouvelle-Orléans.

Après la diète d'un voyage sur mer, pour prévenir les furoncles et les éruptions, et pour aider à l'acclimation, servez-vous de la Salsepareille d'Ayer.

L'EAU DE LA SOURCE DE LA PENSION GONTHIER, A COVINGTON, LNE.—M. Léon Boisdard, chimiste français, ancien élève de l'Ecole Centrale des Arts et Manufactures de Paris, a fait, en 1885, une analyse de l'eau de la source de M. F. GONTHIER, à Covington, paroisse St. Tammany, Louisiane. Nous croyons utile de reproduire son rapport:

Je certifie avoir analysé l'eau citée ci-dessus, et avoir trouvé que les corps étrangers qui entrent dans sa composition sont les suivants:

1. Acide carbonique libre.
2. Bicarbonate de chaux.
3. Sulfate de chaux (traces).
4. Chlorure de sodium.
5. Protoxyde de fer.
6. Acide crénique.
7. Magnésie (faibles traces).

L'élément le plus important, en poids, parmi ces différents corps, est le chlorure de sodium: 263 mmgs. par gallon. (263 milligrammes).

L'oxide ferreux est combiné à l'acide crénique, mais cette combinaison paraît assez instable, car une simple exposition de l'eau à l'air libre donne, au bout de peu de temps, un dépôt d'oxide de fer.

Je crois, d'après la composition ci dessus énoncée, que cette eau est recommandable à plusieurs points de vue différents:

1. L'acide carbonique, contenu à l'état libre, la rend digestive:
2. Les 263 milligrammes de chlorure de sodium, contenus par gallon, en font un laxatif faible;
3. L'acide crénique facilite les sécrétions urinaires.

M. Boisdard a travaillé, pendant dix mois, en qualité de sous-chimiste, au plus grand "Blast Furnace" (haut fourneau) des Etats-Unis—celui des MM. Carnegie Brothers & Co., à Braddock, Allegheny County, près Pittsburgh, Pennsylvanie. A son départ de l'établissement, la maison lui a donné ce certificat:

"27 août 1884.

"Par suite du mauvais état des affaires et, conséquemment, de la diminution nécessaire du nombre des employés, nous avons, à notre grand regret, été forcés de nous dispenser des services de M. Léon Boisdard, attaché au "Blast Furnace" comme sous chimiste. Nous l'avons trouvé capable et digne de confiance."

M. Boisdard était recommandé par M. Joseph Albrecht, ci-devant chimiste à la Monnaie de la Nlle Orléans.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 27 sept 1890.
Indications pour la Louisiane—Temps beau plus chaud; vents variables.

Température du 26 septembre 1890.
Thermomètre de E. & L. Claudel, Opticiens No 143 rue du Canal, Entre Carondelet et Baronne.

	Fahrenheit	Centigrades
7 heures du matin	76	24
Midi	80	27
3 P. M.	82	28
6 P. M.	80	27

MARIAGES, NAISSANCES ET DÉCÈS
Inscrits au Bureau de santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Jean Bordenave à Mlle Annie Dupont.
Alexander Cavalier à Mlle Victoria Gardette.
Philip Roth à Mlle Johanna Lugenbuhl.
George W. Newton à Mlle Mary Jane Evans.
John C. Donner à Mlle Mamie E. Whelan.
John W. Martin à Mlle Emily Lepiere.

Naissances.

Mme John F. Garcia, un garçon.
Mme Thomas Tomeny, une fille.
Mme Joseph Berry, une fille.
Mme Victor Gendolf, une fille.
Mme Aristide Debat, une fille.

Décès.

Griffin Baptiste, 1 an, 597 rue Philip.
Wm. Weeks, 67 ans, 131 rue Howard.
Annie V. Ford, 25 jours, coin des rues Bassin et Poydras.
Chas. H. Weckmuller, 53 ans, coin des rues Villeré et Laharpe.
Bertha Price, 4 mois, 236 rue Huitième.
Louis Casaide, 4 mois, 470½ rue Félicité.
John M. Watson, 52 ans, Galveston, Texas.
Josephine M. Vauthier, 1 mois, 161 rue Decatur.
Alfred Butler, 56 ans, 686 rue Colisée.
Amelian Schexnayder, 11 mois, Camp Parapet, Lne.
Delsima Wilson, 65 ans, 59 rue Laharpe.
John Cullinan, 63 ans, coin des rues Roman et Palmyre.

Ventes inscrites aux bureaux de l'annotateur des aliénations:

J. H. Keller à G. Fank, deux terrains bornés par les rues Deuxième, Troisième, Clara et Willow, $275.

Firemen's Building Association à Mlle D. West, un terrain borné par les rues Gravier, Commune, Johnson et Galvez, $800.

L'Ambulance.—Les étudiants ont été appelés, hier matin à 9 h. 45, au No 45 de la rue de Chartres, pour y soigner une femme de 35 ans, Mme Boyle, demeurant coin Derbigny et Lapeyrouse, qui avait eu une hémorhagie des poumons. Ils ont mis la malade hors de danger, et ont soigné aussi Mamie Brockett, âgée de 22 ans, qui avait été prise de spasmes.

—On a appelé les étudiants au No 167 de la rue Claiborne, hier matin à 9 heures 30, pour soigner un homme de 30 ans, Silvain Owens, qui saignait très abondamment du nez. Le malade a été transporté à l'hôpital.

—Un inconnu a appelé l'ambulance hier à 5 heures 45, pour soigner Dan Clark, qui, étant ivre était tombé de cheval au coin des rues Milan et Tchoupitoulas. Les étudiants ont refusé de le prendre et il a été transporté au poste de police.

Dispute.—Hier matin, à 11 heures 30, rue Dauphine près Delonde, Robert Herbert qui se disputait avec A. R. Proctor, a reçu de lui deux coups de revolver dont un l'a atteint à la tête. Les étudiants ont été appelés et ont déclaré la blessure sans gravité.

Proctor ayant acheté un morceau de viande, Herbert lui a demandé si c'était pour son chien, mais l'autre s'est mis en colère, a tiré son revolver et a fait feu sur lui à deux reprises.

Le blessé a refusé de porter une accusation, mais Proctor a été arrêté pour avoir déchargé une arme à feu dans les limites de la ville.

Elections.—Le collecteur Warmoth, choisi par la convention républicaine pour représenter le 1er district au Congrès, a déclaré qu'il acceptait la nomination et que rien ne serait épargné ni par lui ni par son parti pour battre son rival, le gén. Adolphe Meyer, qui représente le parti démocrate.

Cour Civile de District.—Victor Petit contre Isidore Maginfleo pour $500, montant d'un pari sur un cheval.

Henry & Brown, marchands de bois de charpente, demande un délai de 6, 12 et 18 mois. Actif, $32,874.32; passif, $25,203.91.

Le feu.—Hier matin, à 7 h. 15, le feu a pris dans un tas d'écales de riz, sous un hangar, au moulin de M. Lanaux, rue Conti, No. 16. Le feu a été éteint par les employés. Une roue de la pompe Créole No. 9 s'est cassée tandis qu'elle se rendait au feu. Le conducteur n'a pas été blessé.

Merveilleuse opération performée par par le Dr Miles.—Fred Hahn, le barbier de 24 ans, qui, le 11 septembre, s'était accidentellement blessé d'un coup de revolver à l'abdomen, au coin des rues Tchoupitoulas et Calliope, est à l'hôpital en voie de guérison.

La balle avait perforé l'intestin dix-neuf fois et le Dr Miles qui a opéré Hahn a été obligé d'en couper de nombreux morceaux et de faire des ligatures. Pendant les premiers trois jours le malade n'a absorbé qu'une cuillerée à café d'eau par heure, pendant les deux jours suivants, il a été nourri avec des injections de bouillon, et au bout de six jours on a commencé à lui laisser boire du potage.

Le Dr Miles a montré en cette occasion une grande habileté car pendant quelques jours le malade a été entre la vie et la mort, et on n'espérait pas le sauver. Hahn sortira dimanche de l'hôpital après un traitement de 17 jours.

Notes d'album:

C'est par l'éducation des femmes qu'il faut commencer celle des hommes.

Les gens qui n'ont rien à faire, cherchent des torts à autrui pour s'occuper.

L'indulgence est une vertu d'autant plus facile, qu'elle épargne bien des embarras.

Pensées d'un emballeur:

La versification bien comprise n'est que l'art d'élever des vers à soi!

Ce doit être un pédicure qui a dit, avec raison, que la vitesse croit en raison de la chute des *cors*.

Un ivrogne à un gardien de la paix qui veut le conduire au poste.

—Allons, voyons, sergot, vous êtes donc plus royaliste que le roi?
—Le roi.... Quel roi?
—Eh! pardi, le roi Dagobert, puisque vous, vous prenez ma culotte à l'envers!

Un chef de bureau, au ministère, à un jeune débutant:

—Vous allez porter cette lettre dans le cabinet de M. le ministre, et vous la laisserez bien en évidence, afin qu'il l'aperçoive aussitôt son retour.
—Bien, m'sieur.

Le commis sort, puis revient au bout d'un instant.

—Eh bien, demande le chef, avez-vous remis la lettre?
—Oui, m'sieur. Je l'ai laissée sur son fauteuil avec une bonne épingle, la pointe en l'air.

Un de nos confrères de province annonce qu'on vient de trouver dans un bois le cadavre d'un campagnard pendu par une corde à un arbre.

"Tout fait supposer, termine notre confrère, que la mort est due à la strangulation."

Nous nous en étions bien un peu doutés!

NEW-SOUTH BUILDING AND LOAN ASSOCIATION,
45 rue du Camp, coin Gravier.
NOUVELLE-ORLÉANS, LNE.
Capital autorisé........$[illegible]
Actions..........$100 chacune
CONSEIL DE DIRECTION:
Henry Gardes....Président American Nat. Bank
George R. Preston...Présid't Hibernia Nat. Bank
Stanley O. Thomas...Présid't Citizens Bank of La.
Jos. A. Shakspeare......Maire de la Nlle-Orléans
Henry Ginder............A. B. Griswold & Co.
Jos. E. Richardson.........Richardson & May
Jules A. Blanc..........Capitaliste
S. M. Lewis, Talladega, Ala..........Capitaliste
John Henson Kennard..........Capitaliste
E. H. Power..........Avocat
Une association [illegible]
Pour de plus amples informations, s'adresser par lettre ou en personne au bureau de l'association ci-dessus indiquée.
CE PLAN EST
Le meilleur pour l'emprunteur!
Le meilleur pour celui qui veut faire un placement!
Lepdm- 1 an

Le meilleur de tous les levains.—Rapport du Gouv't des E.-U. 17 août 1889.
Royal Baking Powder
ABSOLUMENT PUR.

DEPECHES Télégraphiques
TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Rente française.

Paris, 26 septembre—Le trois pour cent est coté à 95 francs 25 centimes.

Une mère affolée par la mort de son enfant.

Vienne, 26 septembre—On rapporte le cas d'une mère atteinte de folie, à la suite de la mort de son enfant.

Hélène Mueller, la femme d'un peintre à Moelling, près de cette ville, a perdu son seul enfant, un petit garçon âgé de deux ans, par la diphthérie en février dernier; le pauvre petit être a succombé après une maladie d'un jour seulement.

Cette mort subite semblait avoir paralysé le cerveau de la mère et l'empêcher même de comprendre la perte qu'elle venait de faire. Dernièrement elle passait toutes ses journées, assise sur la tombe de son enfant, tenant des conversations imaginaires avec celui-ci. Il y a une semaine, un matin, le gardien du cimetière découvrit que le tombeau avait été ouvert et le corps enlevé par la mère, qui l'avait emporté chez elle, enveloppé dans un châle et déposé ensuite dans sa malle. Pendant la journée elle retirait le corps de son enfant et le couvrait de caresses, puis le soir pendant que son mari dormait, elle le mettait dans le lit et essayait de le réchauffer.

Atrocités commises par les troupes à Goa.

Londres, 26 septembre—Le correspondant du journal *Chronicle*, à Calcutta, écrit:

On rapporte que les troupes à Goa se livrent aux plus grands excès et tirent indistinctement sur les habitants.

Plusieurs personnes ont été arrêtées et fusillées dans leurs résidences. D'autres sont assiégés et une vive fusillade a lieu entre les assiégés et les assiégeants.

Nouvelles confirmées.

Londres, 26 septembre.—Le correspondant du *Times* à Zanzibar dit: La nouvelle du massacre à Vitu est confirmée. Un allemand du nom de Mauscheli a réussi à s'échapper

Mardi dernier, un arabe a été pendu publiquement à Bagamoyo, pour avoir fait la traite des noirs.

L'empereur Guillaume et le général Von Moltke.—Société des Ingénieurs allemands.

Berlin, 26 septembre — L'empereur Guillaume, qui a rendu visite au comte Von Moltke à l'occasion des récentes manœuvres de l'armée, rendra une autre visite à celui-ci le jour de l'anniversaire de sa naissance.

Cent quarante deux membres de la société des ingénieurs allemands sont partis aujourd'hui de Hambourg pour New York, à bord du *Columbia*.

Le chancelier Von Caprivi en réponse à des pétitions, dit qu'il est impossible d'enlever les prohibitions contre l'importation du porc de la Russie, à cause de la maladie qui règne dans ce pays.

Les évêques catholiques d'Allemagne lanceront conjointement en octobre une lettre pastorale traitant du socialisme.

Banque d'Angleterre.

Londres, 26 septembre, 4 P. M.—Le montant de lingots pesés aujourd'hui à la Banque d'Angleterre, s'élève à 7,000 livres sterling.

Banque Impériale d'Allemagne.

Berlin, 26 septembre—L'état de la Banque Impériale d'Allemagne, indique une diminution sur les espèces de 6,420,000 marcs.

La banque a fixé son taux d'escompte à 5 pour cent.

M. John Morley.

Dublin, 26 septembre—M. John Morley, qui faisait personnellement depuis quelque temps une enquête sur les affaires en Irlande, est parti aujourd'hui pour l'Angleterre.

Epidémie à Berlin.

Berlin, 26 septembre—Une épidémie sévit dans les faubourgs de cette ville.

La maladie est contagieuse. Les médecins croient que c'est l'*influenza*.

Grève.

Melbourne, 26 septembre—La grève des tondeurs de laine n'est pas générale. A une conférence qui a eu lieu à Broken Hill, il a été décidé, sujet au consentement des employés et les unions, qu'une partie des hommes employés seront des non-unionistes, et que les mineurs n'appartenant pas à l'union travailleront 46 heures par semaine, aux mêmes salaires qu'on payait avant la grève, et refuseront d'écouter les conseils de tiers et de se mettre en grève.

A l'avenir les différends entre les directeurs et les mineurs seront référés à un board d'arbitrage que présidera un juge de la Cour Suprême.

Les directeurs du chemin de fer Victoria ont obtenu du Japon un approvisionnement de charbon suffisant pour faire face aux besoins pendant six semaines.

Cyclone.

Londres, 26 septembre.—Une dépêche d'Alger dit qu'un cyclone s'est abattu sur une grande partie de l'Algérie, causant des dommages considérables.

L'armée mauresque.

Tanger, 26 septembre.—L'armée mauresque a battu et mis en déroute les insurgés dans le district d'Ait, Bhokmam.

Les rebelles ont fait de lourdes pertes; un grand nombre de tués et blessés, et d'autres faits prisonniers.

Beaucoup de ceux ci ont été décapités. Les troupes victorieuses ont poursuivi les révolutionnaires.

Steamer Augusta Victoria.

Hambourg, 26 septembre.—Le steamer *Augusta-Victoria* est arrivé de New-York.

NOUVELLES DIVERSES.

Le Dr. Peters.—Nouveau torpilleur.—Crimes en Servie.

Londres, 26 septembre.—Le Dr. Peters rapporte qu'au cours d'une entrevue, il a offert, avant de partir pour l'Afrique, de coopérer avec les anglais, qui exploreront le pays, mais lord Salisbury a semblé dédaigner son offre.

—Le nouveau torpilleur autrichien qui vient d'être lancé à Pola est l'égal, dit-on, de n'importe quel cuirassé connu.

Le nombre de recrues qui doivent entrer dans l'armée allemande en novembre s'élève à 215,000.

—On craint qu'il n'y ait de nombreux crimes en Servie à la prochaine élection. Un député du nom de Parlovitch a été assassiné près de Posorvac et des assauts et batteries fatals ont eu lieu.

Vingt-huit électeurs libéraux ont été arrêtés sans mandats légaux.

—La nomination du prince Guillaume de Wurtemberg au commandement en chef du contingent du Wurtemberg de l'armée allemande, a mis fin au différend causé par la jalousie et aux froissements qui existaient entre les autorités militaires provinciales et nationales.

—La compagnie du chemin de fer Caledonian propose de faire construire un tunnel sous le Forth, afin de mettre la ligne dans la position de lutter sur des termes égaux avec son rival, le nouveau grand pont Cantiliver.

—Les nouvelles de St-Pétersbourg disent que des fraudes sérieuses ont été découvertes dans l'armée russe, près de la mer Caspienne. Plusieurs régiments n'ont pas reçu de solde depuis six mois, et il paraît que les officiers auraient volé l'argent.

—Une grande excitation règne dans l'Inde relativement à la découverte d'or à Naghore, et il y a une forte demande pour les actions des compagnies minières.

Les journaux à la Havane.

Havane, 26 septembre—Les principaux journaux de cette ville continuent à demander un traité de réciprocité avec les Etats-Unis.

WASHINGTON.

Nominations présidentielles.

Washington, D. C., 26 septembre—Le Président a envoyé aujourd'hui les nominations suivantes au Sénat:

M. E. Bard Grubbs, du New Jersey, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Espagne; Edwin H. Conger, de l'Iowa, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire au Brésil; Oscar Palmer, enregistreur du bureau des terres à Grayling, Mich.; B. Perry Young, receveur des deniers publics à Grayling, Mich.

Maîtres de Poste: Alabama—M. D. Barker, à Mobile.

Pennsylvanie—M. Rowe, à Clearfield; Frank H. Button, à Cory.

Texas—Hellen A. Conger, à Waco; George F. Hanney, à Bastrop; John S. Snook, à Caldwell.

Missouri—George P. Huckby, à Rich Hill.

Iowa—Alonzo B. Pearsall, à McGregor; Valentine S. Nelson, à Lyons; Sidney L. Winter, à Woodbine; Albert C. Hotenkiss, à Adel.

Wisconsin—Charles A. Kirkham, à Augusta; Perry C. Wilder, à Evansville.

Nebraska—Jacob M. Harman, à Shelton.

Nouveau Mexique—Alex. Whitcomb, à Albuquerque.

Le bill du tarif.

Washington, D. C., 26 septembre—Le rapport du comité de conférence sur le bill du tarif a été soumis à la Chambre et est lu en ce moment.

M. McKinley.

Washington, D. C., 26 septembre—M. McKinley a présenté une résolution pour laquelle il demande la priorité, relativement à l'ajournement final du Congrès mardi prochain à 2 heures.

Bureau du recensement.

Washington, D. C., 26 septembre—Aujourd'hui le Bureau de recensement a annoncé les populations de villes et villages comme suit:

Council Bluffs, Iowa, 21,398; augmentation, 3,325.
Creston, Iowa, 7,195; augmentation, 2,114.
Des Moines, Iowa, 50,067; augmentation, 27,659.
Kokomo, Ind., 8,224; augmentation, 4,182.
La Porte, Ind., 7,122; augmentation, 926.
Logansport, Ind., 13,798; augmentation, 2,600.
Michigan City, Ind., 10,704; augmentation, 3,338.
Peru, Ind., 6,731; augmentation, 451.
South Bend, Ind., 21,786; augmentation, 8,506.
Valparaiso, Ind., 5,036; augmentation, 622.
Oakland, Cal., 48,508; augmentation, 14,035.
Sacramento, Cal., 26,272; augmentation, 4,852.
Stockton, Cal., 14,376; augmentation, 4,094.

Succursale d'un hôtel de monnaie à Chicago.

Washington, D. C., 26 septembre.—Un bill a été présenté hier à la Chambre des Représentants par M. Hopkins, de l'Illinois, pour établir la succursale d'un hôtel de monnaie à Chicago pour frapper l'or et l'argent.

Le bill pourvoit à la nomination d'un surintendant, d'un essayeur, d'un fondeur, d'un affineur et d'un monnayeur pour diriger les affaires de la dite succursale.

Le surintendant et l'essayeur recevront chacun des émoluments de $2 000 par an, et le fondeur et l'affineur $1,800 chacun.

Le directeur général de l'hôtel de la monnaie sera sous le contrôle du directeur de l'hôtel de la monnaie à Philadelphie et $300,000 sont alloués par le bill pour faire face aux dépenses de l'année courante.

Chambre.

Washington, 26 septembre—La Chambre, à sa séance du soir, a adopté 112 bills de pensions privés, puis s'est ajournée à 10 heures.

Faillites.

New York, 26 sept.—Les faillites rapportées pendant la semaine, à l'agence commerciale de MM. R. G. Dun & Cie., s'élèvent à 219; la semaine dernière, elles étaient de 190.

A la période correspondante l'année dernière elles s'élevaient à 192.

Nominations congressionnelles.

Pittsburg, Penn., 25 septembre — La Convention congressionnelle démocratique du 28me district a choisi aujourd'hui comme leur candidat au Congrès, G. A. Geddings.

San Francisco, 26 septembre.—Hier soir, les démocrates ont choisi Thomas V. Cator, comme candidat dans le 4me district.

Ithica, N. Y., 26 septembre—A la convention congressionnelle républicaine du 28me district, le colonel Noyes a été choisi comme candidat au congrès.

Indianapolis, Ind., 26 septembre—Les démocrates du neuvième district ont choisi Leroy Templeton comme leur candidat au congrès.

Wheeling, Ouest Virginie — L'Hon. Wm P. Hubbard a été choisi aujourd'hui comme candidat au congrès, au premier ballottage, par les républicains du premier district.

Saisie de journaux.

Cincinnati, 26 septembre—Les autorités de la Poste ont saisi l'édition de quatre heures du *Volks Zeitung* de cette ville parce qu'il contenait des avis de loterie.

Nouvelle non confirmée.

San Francisco, 26 septembre.—M. A. K. Conkey, consul du Mexique, a dit qu'il ne croyait pas à la nouvelle relative à la tentative d'assassinat sur la personne du président Diaz, car aucun rapport authentique n'a été reçu dans les cercles consulaires et commerciaux.

Le consul dit: J'ai reçu une lettre privée ce matin du président Diaz en date du 16 de ce mois, c'est à dire un jour après la tentative d'assassinat alléguée.

Dans la dite lettre il ne fait aucune allusion à l'affaire, et si cela était arrivé, le général Diaz m'aurait bien certainement transmis des détails.

Nominations Congressionnelle.

Nashville, Tenn., 26 septembre.—La convention républicaine du neuvième district, à Dyersburg, s'est réunie hier soir, et a choisi M. F. Posten, du comté Crockett, comme candidat au Congrès.

La fille du général Barrundia.

Ville de Mexico, 26 septembre—Une fille mariée du général Barrundia qui a essayé d'attenter à la vie du ministre Mizner, est arrivée à Oaxaca pour voir sa mère et sa famille, avant de partir pour les Etats Unis, où elle se rend munie de nombreux documents ayant trait à l'assassinat de son père; documents qu'elle doit soumettre au président Harrison.

Tentative d'assassinat sur le Président Diaz.

San Antonio, Texas, 26 septembre—La nouvelle est arrivée ici que, dans la nuit du 15 septembre, à Mexico, on aurait fait la tentative d'assassiner le Président Porfirio Diaz, au moment où allaient se terminer les réjouissances à l'occasion de la fête nationale.

On affirme que, pendant un feu d'artifice plusieurs coups de feu auraient été tirés simultanément sur le Président, qui se trouvait en ce moment à l'entrée du Palais de l'Exécutif.

Aucune balle ne l'a atteint cependant. On parle de quarante personnes qui seraient impliquées dans ce complot, et quinze seraient déjà arrêtées. On prétend qu'on connaît les autres complices. On ajoute que le gouvernement a fait tous ses efforts pour étouffer l'affaire. (Des canards viennent du Mexique aussi; n'en est-ce pas un qui s'est égaré ici?)

Balles de coton reçues dans les divers ports américains.

New-York, 26 sept.—Ce qui suit est la liste des balles de coton reçues dans les divers ports américains depuis le 1er septembre 1890:

Galveston	141,166
Nouvelle-Orléans	95,637
Mobile	56,581
Savannah	132,192
Charleston	23,231
Wilmington	15,139
Norfolk	46,197
Baltimore	25
New-York	3,326
Boston	[illegible]
Philadelphie	309
Newport News	
West Point, Va.	23,372
Brunswick	
Total	584,809

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ.

LOUISVILLE, NEW ORLEANS & TEXAS.—MISSISSIPPI VALLEY RAILROAD.

Arrivée.	Départ.
No 7 Cin'ti Ex. 7:50 am	No 2 Cin'ti Ex. 8:40 pm
No 3 Vic'g Ex. 5:55 pm	No 4 Vic'g Ex. 7:55 am
No 5 Baton Rouge Acc'm 10:10 am	No 6 Baton Rouge Acc'm [illegible]:30 pm

LOUISVILLE AND NASHVILLE

No 3 Fast Mail 7:00 am	No 4 Fast Ex. 8:15 am
No 7 Coast Acc. 9:05 am	No 6 Lim. Ex. 8:15 pm
No 1 Lim. Ex. 2:15 pm	No 8 Coast Acc. 3:40 pm
No 5 Fast Ex. 7:20 pm	No 2 Fast Mail 5:00 pm
Excursion dimanche et mercr. 9:45 am	Excursion dimanche et mercr. 7:45 am

ILLINOIS CENTRAL.

No 1 Passen. 10:30 pm	No 2 Passen. 9:15 am
No 3 Chi. Lim. 7:30 am	S. L. & C. Ex. 5:30 pm
No 5 Accom'n. 9:00 am	No 6 Accom'n 5:00 pm
No 27 Excursion dimanche 8:45 pm	No 17 Excursion dimanche 7:20 am

TEXAS AND PACIFIC.

No 52 California Express 7:00 pm	No 51 California Express 8:00 am
No 54 B. Rouge 10:25 am	No 53 B Rouge 3:50 pm

MORGAN LINE.

No 19 8:10 am	No 20 4:05 pm
No 17, local 7:30 pm	No 18, local 7:10 am

QUEEN AND CRESCENT ROUTE.

No 1 Limited 11:25 am	No 6 Fastline 8:45 am
No 5 Fastline 7.00 am	No 2 Limited 4:00 pm

EAST LOUISIANA RAILROAD.—ABITA SPRINGS AND COVINGTON.

Dimanche et mercredi.

No 9 7:15 pm	No 10 8:10 am

Tous les jours, le dimanche excepté.

No 7 3:30 am	No 8 4:10 pm

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD.

9:90 a m 4:00 a m	Pte-la Hache 7:00 am
4:50 p m	5:00 pm
	Shell Beach 9:30 am
Dimanche.	
10:10 am 5 pm	6:00 am 4:00 pm

NAVIGATION FLUVIALE.

Départs de bateaux à vapeur

SAMEDI, 27 SEPTEMBRE 1890.

St-Louis—CITY OF ST-LOUIS, à 5 P M
Lake Port—T. P. LEATHERS, à 5 P M
Shreveport—HALLETTE, à 5 P M
Bayou Goula—BELLE OF THE COAST, 12 M
Bayou Lafourche—ALICE LEBLANC, à 5 P M
Bayou Lafourche—E. W. COLE, à 5 P M
Bayou Sara—PAUL TULANE, à 5 P M

LUNDI, 29 SEPTEMBRE 1890.

Bayou Sara—JESSE K. BELL, à 5 P M
Donaldsonville—MARY Z. COMEAUX, à 12 M
Bayou Goula—G. W. SENTELL, à 11 A M
Sac du fleuve—NEPTUNE, à 11 A M
Sac du fleuve—GROVER CLEVELAND, 11 A M

Fleuve et rivières.

Memphis 26 sept.—Le fleuve a monté de 2 pouces. Temps couvert et frais. Montant. City of Baton Rouge pour St-Louis à 10 a m: Big Sandy pour Cincinnati à 6 p m.

Cairo, 26 septembre—Le fleuve a 20 pieds 4 pouces et baisse. Temps couvert et frais.

Louisville, 26 septembre—La rivière baisse—6 pieds 3 pouces aux chutes; 8 pieds 5 pouces dans le canal. Temps couvert et pluvieux.

Evansville, 26 sept.—La rivière a 17 pieds 3 pouces et baisse. Temps couvert.

Cincinnati, 26 sept.—La rivière a 15 pieds 4 pouces et baisse. Temps menaçant pluie.

Pittsburg, 26 sept.—La rivière a 3 pieds 3 pouces et baisse. Temps pluvieux.

Wheeling, 26 sept.—La rivière a 6 pieds 1 pouces et baisse. Temps couvert.

Passes.

Port Eads, 26 sept 6 p m.—Vent du nord-ouest. Arrivés, à 8.50 hier soir, steamship Louisiana, capitaine Gager, de New York; à 1 a m. steamship espagnol Alicia, capitaine Aldamig, de Liverpool via Cadix et les ports cubains. à 8:30 a m. steamship anglais European, capitaine Morgan de Brême via Londres: à 7 a m. steamship norvégien Johannes Bruun, capitaine Weisenberg de Bocas del Toro; à 8.10 a m. steamship El Dorado, capitaine Byrne, de New York; à 11.40 a m steamship anglais Winchester, capitaine Woolley, de Liverpool via Belfast.

Marchés.

Paris, 26 septembre—Les rentes 3 pour cent 95 francs 25c.

Londres, 26 septembre, 4 p m—Consols à la clôture 96 9/16 au comptant et 96 3/4 à terme.

Havane, 26 sept.—Or espagnol 244 1/4 à 244 1/2. Change calme. Sucre calme.

Liverpool, 26 septembre—Coton—Spot—ferme. Middling 6 13/16d.

Ventes 8,000 balles, dont 1000 pour la spéculation et l'exportation, et 6,400 balles américaine.

New-York, 26 sept. Coton calme. Middling Uplands 10 3/8. Middling Orleans 10 9/16.

Ventes 219 balles.

Futurs—stables à l'ouverture. Livraison en septembre 10.25; octobre 10.31; novembre 10.25; décembre 10.27; janvier 10.29; février 10.37; mars 10.42, avril 10.48, mai 10.56, juin 10.64.

BULLETIN MARITIME

VENDREDI, 26 SEPTEMBRE 1890

EXPÉDIÉS EN DOUANE.

Steamship (am) Wanderer, Raymond, Roatan, sur lest
Steamship (am) Gussie, Otis, Bluefields.
Steamship (am) El Mar, Hawthorn, New York.

ARRIVÉS.

Steamship (am) Louisiana, Gager, New York.
Steamship (ang) European, Morgan, Brême, via Londres.
Steamship El Dorado, Byrne, New-York.
Steamship (norv) Johannes Brun, Wessenberg, Bocas del Toro.
Steamship (ang) Winchester, Woolley, Liverpool via Belfast, Havre et Morrow.

BATEAUX A VAPEUR

T P Leathers, Lamb, Lakeport.
Mary Z Comeaux, Comeaux, Donaldsonville.
G. W Sentell, Raymond, Bayou Goula.
Grover Cleveland, Musselman, Sac du Fleuve.
Neptune, Koontz, Sac du Fleuve.
City of St-Louis, O'Neal, St-Louis.

IMPORTATIONS.

HAVANE—par steamship Hutchinson—5500 sacs sucre 9 colis tabac 269 200 cigares 91,296 colis cigarettes 432 balles tabac.

Arrivages de produits.

LAKEPORT—par steamer T P Leathers—321 balles coton 4460 sacs graine coton 160 sacs riz brut 20 barils sirop et fret assorti.
DONALDSONVILLE—par steamer Mary Z Comeaux—3 barils sucre 363 sacs riz brut 1 sacs coton en graine et fret assorti.
BAYOU GOULA—par steamer Geo W Sentell 472 sacs riz brut et fret assorti.
SAC DU FLEUVE—par steamer Grover Cleveland—77 sacs riz brut et fret assorti.
SAC DU FLEUVE—par steamer Neptune—984 sacs riz brut et fret assorti.
ST-LOUIS—par steamer City of St-Louis—46 balles coton 100 sacs riz et fret assorti.

Par les chemins de fer.

NEW ORLEANS AND GULF RAILROAD 297 sacs riz brut 21 sacs coton et fret assorti.
SOUTHERN PACIFIC RR COMPANY 2256 balles coton 8 wagons graine coton 4 sacs coton en graine 1677 sacs riz brut 169 barils vin 2 demi-barils vin 17 barils sucre 48 barils sirop 1 demi-barils sirop et fret assorti.
TEXAS AND PACIFIC RAILWAY—1320 balles coton 497 sacs graine coton 3 wagons graine coton 233 sacs riz brut et fret assorti.
LOUISVILLE AND NASHVILLE RR.—1266 balles coton et fret assorti.
LOUISVILLE N. O. & TEXAS RAILROAD—656 balles coton 1 wagons graine coton 1700 sacs farine graine coton 63 barils vin 35 demi-barils vin et fret assorti.
ILLINOIS CENTRAL RAILROAD.—1491 balles coton et fret assorti.
N. ORLEANS & NORTHEASTERN RR.—351 balles coton et fret assorti.

LISTE DES NAVIRES DANS LE PORT.

STEAMERS.

Noms	Destination	Mouillage
Anger Head	Brême	4e dist. 45
Arroyo	Havre	rue 4e
Bordeaux	Havre	4e dist. 41
Conde Wifredo	Barcelone	4e dist. 47
Clinton		Alger
Darien	Liverpool	1er dist. 37
Dupuy de Lôme	Havre	1er dist. 13
Engineer	Liverpool	3e dist. 10
El Dorado	New York	Alger
European	Brême	rue Ire
Fort William	Havre	4e dist. 44
Grecia	Liverpool	3e dist. 27
Hutchinson	Havane	Alger
Haytian	Liverpool	1er dist. 36
Historian	Liverpool	Pte Tier
Harlan	Bluefields	Alger
Herschel	Liverpool	1er dist. 30
Imperial Prince	Havre	rue 6me
Jamaican	Liverpool	1er dist. 37
Johannes Brun	Bocas del Toro	1er dist. 15
Knickerbocker	New York	3e dist. 9
Louisiana	New York	3e dist. 8
Lombard	Liverpool	3e dist. 26
Millais	Liverpool	1er dist. 20
Marseille	Havre	4e dist. 42
New Orleans	En réparation	3e dist. 7
Ponce de Leon	Barcelone	rue 3e
Professor Morse	Utilla	1er dist. 15
Phenix	Gênes	rue Ire
Ramon de Larinaga	Liverpool	1er dist. 27
Red Sea	Brême	4e dist. 43
Storm King	Brême	4e dist. 41
Scholar	Liverpool	Pte Tier
Trinio		Gretna
Thames	Brême	4e dist. 44
Venezuelan	Liverpool	1er dist. 32
Vedra	Hambourg	rue 5e
Whitney	Laid up	Alger
Winchester		4e dist
BARQUES.		
Josefina	Espagne	1er dist. 22
Monterosa	Espagne	1er dist. 22
Velasco	Barcelone	rue 5e
BRICKS.		
Clara	Barcelone et Valence	rue 5e
Mexico	Laguna	3e dist. 36

Lignes des navires partis pour la Nouvelle-Orléans.

NEW-YORK.
Steamship Chalmette, Percy.......parti 22 sept
Steamship Valencia, Miller.......parti 27 sept
Steamship El Mar, Quick.......parti 27 sept
BALTIMORE
Steamship Wilseyville, Peacock.......parti 21 sept
PHILADELPHIE.
Goelette Chas L. Davenport.......en charge 20 sept
LIVERPOOL.
Steamship Inventor, Jones.......parti 14 août
Steamship Floridian, Sandry.......parti 20 août
Steamship Texan, King.......parti 22 août
Steamship Yucatan, Post.......parti 23 août
Steamship Capella, Woodcock.......parti 9 sept
Steamship Costa Rican, Alexander.......parti 11 sept
Steamship Colonial, Corner.......parti 11 sept
Steamship American, Bertie.......parti 12 sept
Steamship Caribbean, Watson.......parti 20 sept
Steamship Comadiller, Jones.......parti 19 sept
Steamship Cuban, Anson.......parti 11 sept
Steamship Architect, Bond.......parti 11 sept
LONDRES.
Steamship European, Morgan.......parti 3 sept
Steamship Federation, Pinkham.......parti 26 sept
SWANSEA
Steamship Colonial, Cerne.......parti 18 sept
BELFAST.
Steamship Winchester, Woolley.......parti 6 sept
BORDEAUX.
Steamship Havre, Laporte.......parti 15 août
ANVERS
Steamship Bordeaux, Laporte.......parti 15 août
Steamship Ville Chevalier.......parti 17 sept
Steamship Hudson, Manoni.......parti 17 sept
HAMBOURG.
Steamship Nymphea, Grimwade.......parti 7 sept
Steamship Camellia, Penny.......parti 3 sept
BREME
Steamship Corona, Wittenberg.......parti 2 sept
Barque Auguste, White.......parti 17 sept
COLON.
Steamship Yucatan, Post.......parti 23 sept
RIO DE JANEIRO
Steamship Pascal, Trenoman.......parti 15 sept
CARDIFF.
Steamship Amaranth, Mann.......parti 12 sept
LAS PALMAS.
Steamship Bengore Head, ——.......parti 15 sept

Excellent travail. Prompts retours.
MOULIN A RIZ COLOMBIA.
NEW YORK.
Les soussignés désirent appeler l'attention des planteurs et des fabricants sur le susnommé moulin, un des plus grands des Etats-Unis. Il est parfaitement installé avec les machines les meilleures et les plus modernes pour écaler le riz, et ses produits sont égalés par peu et inférieurs à aucun.
Ventes garanties; comptes rendus et remises de fonds faites immédiatement après qu'il a été disposé des marchandises.
Vente assurée non seulement pour la farine No 1 et No 2, mais aussi pour la bâle.
Comparativement, des prix plus élevés sont obtenus pour le riz et ses produits au Nord.
Nous avons des dates non arrêtées la seconde et la troisième semaine de septembre et au mois d'octobre.
Avances faites si l'on en désire; intérêt accessoire au taux de 6 pour cent par an.
Droit de mouture le même—régulier—qu'à la Nouvelle Orléans; frais de vente les mêmes aussi. Consignations et correspondances sollicitées.
DAN TALMAGE'S SONS, 115 Wall street, New York.
26 août 3m—dim mar jeu

Nettoyage de la ville.

Des listes de souscription pour le nettoyage de la ville sont déposées:

Au bureau du Times-Democrat,
Au bureau du Picayune,
Au bureau de l'Abeille,
Au bureau du Journal Allemand,
Au bureau du Daily States,
Au bureau du City Item
Au Board of Trade,
Au Cotton Exchange,
Au Mechanics, Dealers and Lumbermen's Exchange,
Au Sugar Exchange,
A la Chambre de Commerce,
A l'Association Maritime.

M. John W. T. Leech est autorisé à solliciter des souscriptions.

On peut, sans attendre le sollicitateur, envoyer directement sa souscription à M. Albert B[illegible]win, trésorier (New Orleans National Bank).

R. M. WALMSLEY, Pour le Comité des Citoyens.
EDWARD FENNER, Pour le Comité de Surveillance.
1er sept—

L'INDEPENDANCE BELGE,
Edition d'Outre-Mer,
Paraissant toutes les semaines et comprenant 10 PAGES DE TEXTE grand format.
La seule publication en langue française destinée spécialement à tous les pays d'Outre Mer et donnant le Résumé hebdomadaire du mouvement politique, artistique, littéraire, scientifique, industriel et commercial du monde entier.
Tableau graphique des transactions commerciales sur toutes les places, cours, marchés, etc—Correspondances spéciales de toutes les capitales, modes, variétés, etc.—Roman feuilleton inédit des premiers auteurs contemporains.
A chaque numéro est joint un supplément littéraire de douze colonnes qui réunit la collaboration des nouvellistes, chroniqueurs et romanciers les plus en vogue.
PRIX D'ABONNEMENT: Six Mois, 16 FRANCS. — Douze Mois, 30 FRANCS.
EDITION QUOTIDIENNE
Le meilleur marché, le plus répandu et le mieux informé des grands journaux européens en langue française.
PRIX D'ABONNEMENT: Trois Mois, FR. 15. — Six Mois, FR. 30. — Douze Mois, FR. 60.
CONDITIONS
Toute demande d'abonnement doit être accompagnée d'un mandat sur la poste ou autre à vue sur Bruxelles, Paris ou Londres. Les abonnements commencent le 1er ou le 16 de chaque mois.
Envoi gratuit de numéros spécimens à toute personne qui en adressera la demande écrite à l'Administration.
17, rue des Sables, Bruxelles.
On demande de bons agents.
8 sept—1f pr. [illegible]

Compagnie d'assurances mutuelles DES MARCHANDS De la Nouvelle-Orléans.

No 104 rue du Canal.

TRENTE-SIXIEME ETAT DE SITUATION ANNUELLE

La compagnie publie l'exposé suivant, conformément à ce qu'exige sa charte:

Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1890 y compris les primes non acquises de l'année précédente:

Sur risques d'incendie	$147,858 77	
Sur risques maritimes	3,160 45	
Sur risques de rivières	7,047 92	
Total des primes	$158,076 14	
Moins,—Primes non acquises	42,917	
Primes nettes acquises au 31 mai 1890		$115,159 14
Pertes payées:		
Sur risques de feu	54,698 76	
Sur risques maritimes	2,616 16	
Sur risques de rivières	2,382 57	
Taxes et dépenses, moins intérêts	17,425 56	
Réassurances et primes rendues	13,300 31	
		89,771 38
Profits		$25,387 76

La Compagnie possède de l'actif suivant:

Propriétés foncières	$232,962 97
Actions de banques, de chemins de fer et autres	30,195 56
Billets garantis par hypothèques et nantissements	56,088 29
Billets recevables	54,102 87
Primes en cours de collection	16,812 17
Certificats 6 0/0 de ville	20,966 00
Jugements sur billets hypothécaires	4,325 00
Argent comptant	19,062 36
	$434,522 21

L'exposé ci-dessus est une copie juste, vraie et correcte des livres de la compagnie.

P. FOURCHY, Président.
JULES MONTREUIL, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle Orléans.

Fait sous serment pardevant moi, ce 20me jour de juin 1890.
Signé, JAS. FAHEY, Notaire.

DIRECTEURS.

D. A. Chaffraix	M. W. Smith,
Aristide Hopkins,	Paul Fourchy,
Hon. Jos. A. Shakspeare	Alden McLellan,
Paul Capdevielle,	W. H. Renaud,
Henry C. Beucher,	Jayme Magi.

A. Eiguaz.
29 juin—1m

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Margaret Vaughan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,811—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, privilèges, voies, servitudes et dépendances y appartenant ou qui en dépendent en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par la Promenade Triton, maintenant rue Delord, les rues Calliope, Dryades et Rampart, anciennement rue Hercules, et désigné par le No 5 sur un certain plan de même et d'autres lots, dressé par C. A. Hedin, architecte, daté le 1er mai 1852, et déposé pour référence, au bureau de T. O. Stark, notaire, comme plan No 106. Le dit lot mesure d'après le dit plan, trente-cinq pieds, six pouces et quatre lignes de face à la dite rue Dryades, quarante neuf pieds dix pouces et sept lignes de largeur à l'arrière, sur une profondeur de cent vingt sept pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne du côté vers la rue Calliope et cent vingt huit pieds neuf pouces et quatre lignes sur la ligne du côté opposé vers la Promenade Triton, maintenant rue Delord, attenant au lot No 4 sur le dit plan. Ensemble avec 20 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, garanti et attachés à la dite propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et conditions—Comptant pour payer et satisfaire la réclamation du plaignant, soit la somme de $523, montant de contributions sur les dites actions du fonds capital, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $58 à partir du 1er décembre 1889, et les frais et charges du procès et de la vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera, en outre la balance de la dette du fonds capital hypothécaire qui n'est pas encore due, mais est sujette à être demandée, conformément à la charte et aux lois de la Banque, à savoir: la somme de $3,065, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens, conformément à sa charte et ses lois, et le surplus s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 sept—9 16 23 30 oct 11

L'ABEILLE DE LA Nouvelle-Orléans
JOURNAL QUOTIDIEN,
—AVEC UNE—
EDITION HEBDOMADAIRE
PARAISSANT
SAMEDI MATIN
Contenant toutes les matières publiées pendant la semaine dans l'édition quotidienne
BUREAUX ET ATELIERS
No 73 RUE DE CHARTRES
Entre Conti et Bienville.
L'Editionhebdomadaire, réunissant en un seul numéro toutes les nouvelles de la semaine, compte beaucoup d'abonnés et de lecteurs en Europe.
ABONNEMENTS
EDITION QUOTIDIENNE.
Un an.........$12 00
Six mois.........6 00
Trois mois.........3 00
Un mois.........1 00
EDITION HEBDOMADAIRE
Un an.........$3 00
Six mois.........1 50
Quatre mois.........1 00
Un mois.........[illegible]
On s'abonne à la semaine avec les porteurs et les marchands de journaux.
L'ABEILLE,
Fondée le 1er septembre 1827 est le plus ancien journal quotidien de la Louisiane et du Sud Ouest.
Elle est lue par toute la population franco-louisianaise et est conséquemment, au point de vue des annonces, un excellent organe de publicité.
Elle est reçue non-seulement dans toutes les paroisses créoles de la Louisiane, mais dans les Etats voisins, au Mexique, aux Antilles, en Europe, partout enfin où on lit le français et où on s'intéresse aux affaires de notre pays.
L'ABEILLE publie tous les jours, en outre des matières politiques, littéraires et locales:
Des dépêches télégraphiques complètes de tous les points des Etats-Unis et de l'étranger.
Un Bulletin maritime,
Une liste des navires en partance dans les ports étrangers et américains pour la Nouvelle-Orléans,
Une liste des navires dans le port de la Nouvelle-Orléans,
Un Bulletin Financier,
Un Bulletin Commercial,
Les heures de départ et d'arrivée des trains de chemins de fer.
Les jours de départ des bateaux à vapeur.
BUREAUX ET ATELIERS
73......CHARTRES......73

CHARTE.

ETATS-UNIS D'AMERIQUE.

ETAT DE LA LOUISIANE—PAROISSE D'ORLEANS.
Ville de la Nouvelle-Orléans.

QU'IL SOIT SU que ce huitième jour de mai en l'an de grâce mil huit cent quatre-vingt dix, et de l'indépendance des Etats-Unis d'Amérique, le cent quatorzième, devant moi, JOSEPH DEWEY TAYLOR, notaire en et pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, dûment commissionné et qualifié, et en la présence des témoins ci-nommés et soussignés, personnellement ont comparu, les personnes dont les noms sont ici attachés, et ont déclaré que, se prévalant des droits et privilèges octroyés et conférés par les statuts de l'Etat de la Louisiane, ils ont contracté et se sont engagés et par les présentes contractent et s'engagent mutuellement et ceux qui les représenteront et toutes les personnes qui dans l'avenir deviendront leurs associés, à former et constituer une corporation et corps politique en droit, dans le but et conformément aux articles, et stipulations et règlements qui suivent:

ARTICLE I.

Cette corporation sera connue sous le nom de "New Orleans Brewing Association" et son domicile sera en la ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane; et le président du Conseil d'Administration, ou en son absence, le secrétaire, sera la personne à laquelle seront adressées toutes citations et tous documents légaux. Ladite corporation existera, aura et jouira de la succession sous son nom d'incorporation ci-dessus pour la pleine période de quatre-vingt quinze années, à partir de cette date et aura pouvoir et autorité de contracter, poursuivre et être poursuivi en son nom d'incorporation; de faire usage d'un sceau d'incorporation avec la devise qui sera ultérieurement choisie, sceau qui pourra être changé comme on le jugera convenable; d'édicter et d'établir tels règlements qui conviendront pour l'administration des affaires de la dite corporation, lesquels pourront être changés, altérés ou amendés au gré de la corporation; de posséder, recevoir, acheter et transférer aussi bien que d'hypothéquer sous son nom d'incorporation, de la propriété—mobilière et immobilière; et d'ériger toutes les bâtisses, toutes les machines et tous accessoires nécessaires pour mener à bien les objets et fins de la corporation.

ARTICLE II.

Les objets et fins pour lesquels est fondée cette corporation sont déclarés être d'acheter un terrain ou un bâtiment en cet Etat et ailleurs, d'y construire, maintenir et d'ériger une ou des brasseries, ou d'acheter une brasserie ou des brasseries déjà en opération et de fabriquer du lager beer et autres liqueurs de drêche et de vendre tous les produits de cette ou ces brasseries.

ARTICLE III.

Le fonds capital de cette corporation est ici fixé à la somme de un million, cinq cent mille (1,500,000) dollars, divisés en et représentés par quinze mille actions de la valeur au pair de cent (100) dollars chacune qui seront payées comptant au moment même de leur souscription, ou de la façon ou aux dates que le conseil d'administration pourra bien fixer. Et dès que cinq cent mille (500,000) dollars du fonds capital de cette corporation auront été souscrits, cette charte prendra effet et les opérations actives de cette corporation commenceront.

Aucun souscripteur ne sera jamais tenu responsable des contrats ou des erreurs de cette corporation pour une somme plus élevée que le reliquat non payé qui pourra être dû sur les actions auxquelles il aura souscrites. Pas plus qu'une simple informalité dans l'organisation n'aura pour effet d'invalider cet acte d'incorporation ou d'exposer aucun souscripteur à aucune obligation au delà de la somme du reliquat dû s'il y en a sur leurs souscriptions.

ARTICLE IV.

Tous les pouvoirs de cette corporation seront exercés et toutes ses affaires conduites par un conseil d'administration qui sera composé de sept actionnaires, une majorité desquels formera un quorum pour expédier les affaires et chacun de ces actionnaires aura en son propre droit au moins dix actions du fonds capital de cette corporation.

Le second mardi de mai A. D. 1892, et le second mardi de mai de chaque année suivante, une élection de sept directeurs aura lieu par ballottage au bureau de la corporation en la ville de la Nouvelle-Orléans, entre 10 heures A. M. et 2 P. M., élection dont avis au moins dix jours au préalable sera publié dans au moins un journal de la ville de la Nouvelle-Orléans, et chaque actionnaire aura le droit, à toutes les élections, soit en personne ou par procuration, à un vote pour chaque action du fonds de capital qu'il pourra avoir, mais ne pourra pas voter avec les actions qui lui auront été transférées dans les dix jours qui précéderont l'élection.

La majorité des votes donnés, un vote par action sur laquelle il sera voté, sera requise pour qu'il y ait élection.

Chaque Conseil d'administration commencera son mandat le 3me mardi de mai suivant son élection; et à sa dernière réunion, élira de son sein un président et un vice président de même qu'un secrétaire; ce premier pourra être ou ne pas être actionnaire, et tels autres officiers subordonnés ou employés que pourront exiger les circonstances; et le Conseil d'administration fixera leurs traitements respectifs et définira leurs devoirs.

Si l'un quelconque des directeurs de cette corporation cesse d'être actionnaire durant son mandat, le Conseil d'administration déclarera vacante sa place, et en cas d'une vacance dans le Conseil d'administration causée par la mort, la démission ou une autre cause, le Conseil dans les dix jours qui suivront la création de cette vacance, remplira celle-ci en élisant de parmi les actionnaires un de ceux qui auront qualité.

Le vice-président exercera les pouvoirs du président dans le cas où ce dernier sera dans l'impossibilité d'agir; et en cas de sa mort, de sa démission, le vice-président deviendra président jusqu'à ce que le président soit élu; élection qui se fera par le Conseil d'administration aussitôt que la vacance dans le Conseil sera produite par la mort ou la démission du président, conformément aux règlements.

ARTICLE V.

Cet acte d'incorporation peut être changé, modifié ou altéré, ou cette corporation peut être dissoute, avec le consentement des deux tiers des actions représentées et votant à une assemblée [illegible] à un meeting général quelconque des actionnaires convoqué dans ce but, et après que trente jours d'avis de dit meeting auront été donnés par une annonce dans un journal quotidien publié dans la ville de la Nouvelle-Orléans. Les changements qui pourraient être faits [illegible] exigeront, en outre de l'avis ci-dessus, quarante jours d'avis précédent celui-ci, et adressé par écrit par voie de la poste à chaque actionnaire.

ARTICLE VI.

Les personnes ci-après nommées constitueront le premier conseil de Direction; elles sont munies de tous les droits et pouvoirs y appartenant et autorisées à exercer en général tels actes non prévus spécialement dans la présente charte, qui seront nécessaires pour réaliser le but et les desseins de cette corporation, savoir

Peter Blaise, Philip W. Dielmann, Théodore Brummer, Henry Locke, John Langles, Albert P. Noll, et G. Faehnle, avec Peter Blaise comme président, Philip W. Dielmann comme vice-président, et Ernest Pragst comme secrétaire, et les dits directeurs et officiers exerceront leurs fonctions respectives jusqu'au troisième mardi de mai 1892, ou jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés.

ARTICLE VII.

Chaque année fiscale se terminera le 30 avril de chaque année.

Un exposé des affaires de la Corporation sera préparé et une copie remise à chaque actionnaire qui exprimera le désir de l'avoir à chaque réunion annuelle pour l'élection des directeurs, indiquant en détail le montant des propriétés et de l'actif de la Corporation, avec leur valeur; l'exposé indiquera aussi le passif et renfermera telles autres informations qui seront nécessaires pour donner une idée exacte et précise des affaires et de la situation de la Corporation. Cet exposé sera fait sous serment par le président et le secrétaire de la Corporation.

ARTICLE VIII.

Quand cette corporation sera dissoute, soit par l'expiration de sa charte, soit pour tout autre motif, ses affaires seront liquidées conformément à la loi par trois commissaires qui seront choisis parmi les actionnaires, lesquels seront élus au scrutin à un meeting des actionnaires convoqué expressément dans ce but après trente jours d'avis inséré quotidiennement dans deux journaux publiés dans la ville de la Nlle-Orléans. Ces commissaires, une fois élus, fourniront une bonne et solvable caution et resteront en fonctions jusqu'au règlement final et à la liquidation des affaires. Une pluralité de tous les suffrages reçus à cette élection suffira pour élire les dits commissaires. Dans le cas de démission ou de mort d'un des commissaires ou de plusieurs d'entre eux, la vacance sera remplie de la manière déjà fixée pour l'élection des commissaires, avec cette seule exception qu'il sera donné cinq jours d'avis au lieu de trente.

ARTICLE IX.

Tout membre du Conseil de Direction de cette Corporation aura le droit de désigner un actionnaire quelconque ayant les qualités nécessaires pour le représenter comme directeur et agir à sa place aux meetings du Conseil de Direction, pendant son absence de la ville; cette désignation sera faite par écrit et sera inscrite au procès-verbal de la Corporation. Ce remplaçant, une fois désigné, exercera tous les pouvoirs et tous les privilèges du directeur absent, tant que durera l'absence de ce dernier.

Fait à mon bureau, en la ville de la Nouvelle-Orléans, au jour, mois et an ci-dessus mentionnés, en présence de Ernest Pragst et de Charles G. Rebentisch, témoins d'âge légal, résidant en cette paroisse, lesquels ont signé avec les dites parties et moi, notaire, après avoir lu le tout.

Original signé:	PH. W. DIELMANN,
PETER BLAISE,	J. LANGLES,
H. LOCTE,	ALBERT P. NOLL,
THEO. BRUMMER,	ERNEST PRAGST,
GEO. FAEHNLE,	C. G. REBENTISCH,

J. D. TAYLOR, Notaire Public.

Je, soussigné, conservateur des hypothèques, pour la paroisse d'Orléans, Etat de la Louisiane, certifie par les présentes que l'acte d'incorporation ci-dessus de "THE NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," a été ce jour dûment enregistré en mon bureau, dans le livre 386, page 525.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.
Signé: GEO GUINAULT, Conservateur des Hypothèques.
{SCEAU}

Je, Joseph Dewey Taylor, notaire, en la paroisse d'Orléans certifie par les présentes que l'acte ci-dessus est une copie vraie et exacte de l'original de l'acte d'incorporation de la "NEW ORLEANS BREWING ASSOCIATION," ainsi que le certificat du conservateur des hypothèques pour la paroisse d'Orléans, qui y est attaché et enregistré dans mes archives de notaire.

Nouvelle-Orléans, 8 mai 1890.
(Signé) J. D. TAYLOR, Notaire.
11 mai—11 19 26—4 10 juin

THE NEW-ORLEANS BEE
L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
A Daily Newspaper, established on the 1st of September, 1827, and universally known throughout Louisiana and the neighboring States. The "Bee" is now published exclusively in French, and is the acknowledged organ of the Franco-American population. A very valuable family paper and specially recommended to those of our American readers, ladies and gentlemen who wish to enhance their knowledge of the French language.
Subscription Terms:
By Mail—Payable in advance, postage prepaid.
Per annum, $12; six months, $6; three months, $3; one month, $1.
Weekly (8 double pages) published Saturday Morning.
Per annum, $3; six months, $1.50; three months 75 cents.

AVIS.

On trouvera tous les jours L'Abeille à la table de journaux du Commercial [illegible], chez [illegible], coin Bourbon et Dauphine.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété à Alger.

American Homestead Company vs Alfred J. White.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 30,927—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'encan à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place dans le premier district de cette ville, le SAMEDI, 25 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent ou qui en dépendent, de quelque sorte situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'ilet désigné par le numéro municipal 3, borné par les rues Delaronde, Bouny, Powder et Peter; le dit lot est désigné par le No 6 et mesure trente et un pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Delaronde, sur cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur, entre lignes parallèles, au pied américain, suivant un plan fait par P. Commagy, daté du 1er mars 1837 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, anciennement notaire en cette ville. Suivant le dit plan le lot mesure, au pied français, trente pieds de face à la rue Delaronde, sur cent vingt pieds de profondeur.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil pour la paroisse d'Orléans.
22 sept—24 29 oct 6 14 20 25

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs Mme Catharine Wesenbach et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30,860—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain terrain ensemble avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, portant le numéro municipal [illegible] de la rue Palmyre, et tous les droits, passages, privilèges, etc., y appartenant en quelque sorte, situé dans le [illegible] district de cette ville désigné par le No 28 dans l'ilet No 21 borné par les rues Claiborne, Palmyre, Derbigny et Gasquet, ci devant Jackson, selon un plan de Joseph Pilié, voyer de la 2me municipalité, en date du 1er mai 1840 et déposé en l'étude de D. L. McCay ancien notaire en cette ville, le dit terrain mesure au pied anglais, vingt-cinq pieds de façade rue Palmyre, sur une profondeur de cent [illegible] pieds [illegible] pouces entre lignes parallèles. Ensemble avec 30 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens, en nantissement et attachées à la dite propriété.

Saisis dans la susdite affaire.

Conditions—Comptant ou une somme suffisante pour payer et satisfaire le jugement de la demanderesse, soit deux cent quatre-vingts dollars, le montant du dû prêt sur les actions avec 10 0/0 d'intérêt dessus à partir du 1er mai 1860, et la somme additionnelle de $900, montant des dites contributions sur les dites actions, avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 à partir du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100, du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $100 du 1er décembre 1889, et avec les frais et charges du procès et de la vente et des taxes de ville et d'Etat dues sur la dite propriété. L'acquéreur assumera en outre la balance de la dette du fonds capital hypothéqué qui n'est pas encore due, mais sujette à être demandée d'après la charte et les lois de la banque, à savoir: la somme de trois mille six cents dollars et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens d'après sa charte et ses lois et la balance s'il y en a du prix d'adjudication, comptant.

CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 sept—8 15 22 29—6 11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Bernard Wessing et d'Elizabeth Wessing, sa femme.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 4,951—En vertu d'un writ de licitation contre Joseph Wessing à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procèderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 11 octobre 1890, à midi, de la propriété ci après décrite, à savoir.

Tous les droits, titres et intérêts de Joseph Wessing à la propriété ci après décrite, savoir: 1° Six certains lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues General Taylor, Annunciation, Chestnut et Coliseum, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4, 5 et 6 et mesurent comme suit: le lot No 1 forme le coin des rues Chestnut et Annunciation, et mesure trente deux pieds de face à la rue Annunciation sur une profondeur de quatre vingt quatorze [illegible], et trente deux pieds [illegible] de face à la rue [illegible] General Taylor [illegible]. Le lot No 2 a trente [illegible] pieds de face à la rue Annunciation [illegible] General Taylor sur une profondeur [illegible]. Le lot No 3 a [illegible] pieds de face à la rue Annunciation [illegible]. Le lot No 4 a trente deux pieds de face à la rue Annunciation [illegible]. Le lot No 5 a soixante trois pieds de face à la rue Annunciation [illegible]. Le lot No 6 [illegible].

2° Aussi la propriété au nom de Joseph Wessing dans l'ilet No 214, borné par les rues Delachaise, Magazine, Aline et Live Oak, désigné par les Nos 5 et 6, sur un plan déposé en l'étude de C. G. Gottschalk, ancien notaire en cette ville, comme plan No 52 [illegible]. Le lot No 5 [illegible] pieds de face à la rue Magazine [illegible]; le lot No 6 forme le coin des rues Magazine et Delachaise [illegible].

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
9 sept—9 16 23 30—7 11 oct

ANNONCE JUDICIAIRE.

Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Henry Charbonnet, tuteur.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 30 809—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procèderai, à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre situé dans le 2me district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Chartres, Dumaine, St Philippe et Royale, désigné par la lettre A sur une esquisse déposée dans le bureau de A. Doriocourt, un notaire.

Le dit lot ayant dix huit pieds deux pouces quatre lignes de face à la rue de Chartres, soixante-dix huit pieds cinq pouces six lignes sur la ligne la plus rapprochée de la rue Dumaine, vingt-et-un pieds deux pouces quatre lignes sur la ligne du fond, cinquante et un pieds six pouces de face sur un couloir ou allée qui est en commun au lot de [illegible] et au lot adjacent; laquelle allée en commun est de quatre pieds de large; trois pieds un pouce cinq lignes sur une ligne s'ouvrant obliquement vers la rue St Philippe puis courant sur une ligne droite jusqu'à ce qu'elle arrive à la ligne de profondeur avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes y appartenant sans réserve. Ensemble avec 87 actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, en garantie et attachées à la propriété.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Termes et Conditions—Comptant pour payer la réclamation des plaignants, d'après la somme de six cents quatre-vingt-dix piastres, avec 10 0/0 d'intérêt par an du 1er décembre 1879, montant du dû prêt sur actions [stock loan] et une autre somme de quinze cent soixante-dix piastres, le montant des contributions sur les dites actions de stock avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1881, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1882, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1883, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1884, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1885, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1886, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1887, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1888, et avec 8 0/0 d'intérêt par an sur $174 de cette somme du 1er décembre 1889 et les frais de procédures et de vente et les taxes d'Etat et de ville dues sur la dite propriété.

L'acquéreur en outre assumera le résidu de la dette hypothécaire du capital [mortgage stock debt] qui n'est pas due encore mais sujette à être demandée sous la charte et les lois de la banque, à savoir: La somme de six mille [illegible] piastres, et l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens sous sa charte et ses lois, et la balance s'il y a du prix d'adjudication comptant.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
2 sept—9 16 23 30—oct 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Louisiana Homestead Association vs Veuve Guiseppe Oneotte.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 29,724—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus je procèderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 4 octobre 1890, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et les dépendances, et tous les droits, voies, servitudes et privilèges y appartenant ou en dépendant en quelque sorte, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal No 474 et borné par les rues Poydras, Perdido, Rampart et Bolivar, désigné sous le numéro 7 sur un plan tiré par C. A. Hedin, architecte, le 22 août 1850, et déposé en l'étude de A. [illegible], ancien notaire en cette ville, et mesurant en mesure américaine, suivant le dit plan, trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Poydras sur cent quatre pieds huit pouces et une ligne de profondeur entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN, Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
9 sept—9 16 17 [illegible] oct 1er 4